



- Préalable CE Ordinaire -

Qui va perdre des millions ?

"Nos ressources vont diminuer et il nous faudra trouver nous-mêmes nos marges de manœuvre à travers des gains d'efficacité". Ainsi s'est exprimée Delphine Ernotte-Cunci, hier au ministère de la culture !

Alors on peut changer de paradigme, nous expliquer que le tout numérique ou presque est la seule issue, il faudra quand même attendre les informations budgétaires précises pour commenter tout cela. Cette réforme pour France Télévisions est avant tout un transfert de fonds, un jeu d'écriture comptable !

Avec des ressources sans doute en forte baisse (Mme Nyssen évoque ce matin « près de 300 millions d'euros » !), renforcer les investissements des uns signifie d'ores et déjà limiter ceux des autres. Alors qui va perdre des millions ? On ne le sait pas ! Disparition de France 4 de la TNT, faux semblant autour de l'avenir de France Ô, la belle affaire !

La présidente, au-delà des particularités de ces deux antennes s'est-elle posée la question du devenir de ces salariés sur ces deux chaînes, de la diffusion des 350 heures de sport annuelles sur ces deux canaux en linéaire ? A-t-on vraiment pesé le pour ou le contre quant au caractère innovant de France 4, chaîne qui serait sacrifiée sur l'autel de la libération du canal 14 ?

Oui le plan numérique peut avoir sa cohérence... mais il fait peser sur nous de nouveaux sacrifices que nos dirigeants se gardent bien de chiffrer précisément !

Nous ne sommes pas pour les polycompétences à marche forcée, nous ne sommes pas pour que sous prétexte de conquérir d'éventuels nouveaux publics, nous puissions tourner le dos à ceux qui nous suivent aujourd'hui et qui font du groupe malgré tous les dénigrement un acteur majeur du secteur !

La présidente dit vouloir renforcer France Info, et sa rédaction en a bien besoin, mais pas au détriment des équipes de France 2 / France 3 et des magazines qui subissent déjà d'inquiétantes restrictions budgétaires, et alors que nos rédactions régionales et ultra-marines ont déjà payé un fort tribut.

Voilà ce que nous voulions vous dire pour les réformes qui concernent les secteurs du Siège. Cette réforme en trompe l'œil ne semble être qu'un plan d'économies qui ne dit pas encore son nom.

Malgré la pertinence de certains constats, ce sont bien ces économies à venir qui entachent toute réflexion sur notre avenir. L'important est ce qui est dit, l'essentiel est ce qu'on nous cache !

Paris, le 5 juin 2018

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Sni.ftv](https://www.facebook.com/Sni.ftv)